

# La comptabilité d'engagement

Durée : 12 heures

## **A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?**

### **Public**

- Agents du service comptable

### **Prérequis**

- Les bases de la comptabilité publique

## **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Maîtriser les différents types d'engagements
- Connaître les différentes phases de la comptabilité des dépenses engagées
- Connaître les règles de gestion des crédits de paiement
- Connaître les contrôles et identifier les responsabilités
- S'approprier les procédures d'inventaire

## **CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)**

- Les notions (Définitions, L'intérêt de la comptabilité d'engagement, ...)
- Les différents types d'engagements (Exécution de l'engagement comptable, L'engagement provisionnel, ...)
- Les phases de la comptabilité des dépenses engagées (Ouverture des crédits, Constatation du service fait, ...)
- La pluri annualité (Les AP, Les AE, Règles d'affectation et gestion de l'affectation, ...)
- Les règles de gestion des crédits de paiement (Les différentes pratiques, Reports, ...)
- Les différents soldes pour le suivi (Disponible pour affectation, Reste à réaliser sur les AP/AE votées, les restes à mandater)
- Les contrôles et les responsabilités (Le contrôle interne, La responsabilité des ordonnateurs et des comptables, ...)
- Le lien entre les immobilisations et les travaux
- Les amortissements
- Les procédures d'inventaire

## **ORGANISATION**

### **Moyens pédagogiques et techniques**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

### **Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation**

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

